

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL du 13 mars 2025 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2025, le 13 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 10 mars 2025 par Pierre-François BERNARD, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Étaient présents : BERNARD Pierre-François, BEY Tiffany, CACHOD Chrystelle, CACHOD Didier, CHANEZ Marie-Madeleine, COINTET Alexandre, COULOT Pierre, DEBRUILLE Catherine, DEFONTAINE Thierry, DELACHAUX Alice, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, HERMANN Florence, MARCEL Patrick, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, PARIS Mélanie, VIPREY Nicolas

Étaient absents excusés : CHANUDET Jean-Marie, FAIVRE Amandine, MOUROT Christian, SIRON Alexandra

Ordre du jour :

- Attribution du marché de construction d'une halle multisport
- Attribution du marché de construction d'une halte randonneurs
- Questions diverses

Madame Florence HERMANN est nommée secrétaire de séance pour ce Conseil Municipal.

1/ Attribution du marché de construction d'une halle multisport

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la halle multisport a été confiée à la Société CHANEAC Architecture. Cette dernière a publié l'appel d'offre le 17/01/2025.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2122-21-1 ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels du contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives du marché mais aussi son montant exact et l'identité de son attributaire ;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres, après ouverture des plis le 13/03/2025 ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics suivants :

Programme : Construction d'une halle multisport

→ **Lot 1 - VRD**

Entreprise retenue : VERMOT SAS - 16 rue Pasteur - 25650 GILLEY
Montant du marché : 244 791.13 € TTC

→ **Lot 2 - Bâtiment**

Entreprise retenue : SMC2 - rue Bolivert - ZI - 25320 CHEMAUDIN
Montant du marché : 989 102.16 € TTC

→ **Lot 3 - Electricité**

Entreprise retenue : EITE-STRASSER - 13 rue du Port - 25200 MONTBELIARD

Montant du marché : 47 280.00 € TTC

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

2/ Attribution du marché de construction d'une halte randonneurs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la halte randonneurs a été confiée à la Société PAILLARD ARCHI & CO. Cette dernière a publié l'appel d'offre le 10/01/2025.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2122-21-1 ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels du contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives du marché mais aussi son montant exact et l'identité de son attributaire ;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres, après ouverture des plis le 28/02/2025 ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics suivants :

Programme : Construction d'une halte randonneurs

→ **Lot 1 - Terrassement/VRD**

Entreprise retenue : FORIEN Père & Fils - 25 rue des Banarbes - 25800 VALDAHON

Montant du marché : 30 795.03 € HT

→ **Lot 2 - Gros œuvre**

Entreprise retenue : CLAUZEL SAS - 28 rue Chêne dessus - 25800 EPENOY

Montant du marché : 67 875.72 € HT

→ **Lot 3 - Charpente/Couverture/Zinguerie/Bardage**

Entreprise retenue : BOILLIOD Construction - 1 chemin de la Zone - 25390 ORCHAMPS-VENNES

Montant du marché : 70 833.33 € HT

→ **Lot 4 - Electricité**

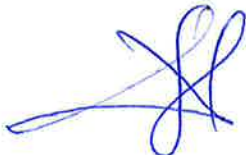
Entreprise retenue : GUYON VILLEMAGNE - 1 rue Combe Gremond - 25560 BULLE

Montant du marché : 5 700.00 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

La séance est levée à 20 h 35.

La secrétaire de séance,
Florence HERMANN



Le Maire,
Pierre-François BERNARD

